

Compte-rendu du Forum des Acteurs du Plan Loire du 07 octobre 2020 à Orléans – Plénière par SOS Loire Vivante

Après les reports liés à la crise sanitaire et au confinement, le Forum des Acteurs du Plan Loire prévu initialement au mois de mai s'est finalement déroulé début octobre, à la fois en présentiel et en distanciel.

SOS Loire Vivante était sur place comme une trentaine de participants et environ une centaine de personnes différentes en visioconférence.

Le Préfet Coordonnateur de Bassin, Mr Plouessel, a repris le slogan de notre pétition dans son introduction « redonner du souffle au Plan Loire » et a insisté sur le besoin d'une « implication active des associations ».

Il a rappelé que le Comité Stratégique pour préparer la stratégie avait eu lieu entre les principaux gestionnaires la semaine précédente.

Il a présenté le nouveau DREAL de Bassin en la personne de Hervé Brulé qui remplace Christophe Chassande.

Le FEDER Loire est annoncé comme reconduit sous réserve du vote des budgets et sous réserve de l'évolution du FEDER en 2023.

Les intervenants de la Région Centre, au travers son Président, François Bonneau et de la Région Pays de Loire, par son délégué à l'Environnement, Laurent Gérard ainsi que Martin Gutton, Directeur général de l'Agence de l'eau Loire Bretagne ont tous rappelés l'enjeu fort d'associer à la gouvernance les associations, les citoyens mais aussi l'importance de mieux coordonner les instances et les commissions du bassin.

Ils ont également souligné la nécessité de rendre le dispositif plus visible au niveau national.

Ils ont tous confirmé une reconduction des moyens financiers du Plan Loire.

Il a été précisé qu'une partie des crédits du Plan de Relance serait fléchée sur le Plan Loire.

SOS Loire Vivante a remis officiellement à Mr le Préfet Coordonnateur la bande dessinée indépendante « L'Eau Vive » d'Alain Bujak et Damien Roudeau aux Editions Futuropolis. Ce travail remarquable n'est pas une commande de SOS Loire Vivante mais une initiative des auteurs.

L'histoire raconte le combat citoyen et européen contre le projet de barrage de Serre de la Fare en Haute-Loire, lutte pacifique pour une Loire vivante. Elle relate l'occupation du site depuis les années 80, puis la victoire en 1994 jusqu'à la mise en place du Plan Loire Grandeur Nature sur tout le bassin du fleuve, des sources à l'estuaire. Plus d'infos

https://www.rivernet.org/loire/loirevivante/BD_EauVive_2020.htm

La plénière s'est poursuivie par une présentation de 4 des axes de la stratégie du PLGNV (cf. documents). La maquette financière 2021-2027 de PLGN V a également été présentée (cf plus de détails ci-dessous)

La communication et la gouvernance seront traitées prochainement, d'abord dans des ateliers à venir (soit en présentiel, soit en virtuel), puis lors d'un Forum des Acteurs spécialement dédié.

Les 4 axes de la stratégie ont été présentés en détails

Axe 1. Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

Axe 2. Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

Axe 3. Valoriser les atouts des patrimoines du bassin

Axe 4. Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin de la Loire

Un temps a été laissé aux remarques et questions des participants sur la stratégie. Voici quelques grands sujets qui ont fait l'objet d'échanges. La liste n'est pas exhaustive.

Globalement les acteurs sont plutôt satisfaits que la stratégie, qui paraissait déjà écrite, ait pu évoluer suite aux interventions des acteurs au 1^{er} forum et suite aux propositions de l'appel à contributions.

Quelques exemples : la mise en cohérence des orientations, la prise en compte de la transversalité des enjeux, l'intégration du réchauffement climatique... D'une façon plus concrète, il est notable que la sensibilisation des publics ait trouvé une place plus importante, tout comme les zones naturelles d'expansion de crues. Le retour de l'EP Loire dans les parties prenantes est salué.

Mais le « gros morceau » reste à venir avec l'organisation de la gouvernance et la place des associations et de la société civile. Objectif annoncé : mettre en place une nouvelle gouvernance, renforcée, au 1^{er} semestre 2021 et pour cela, une nouvelle consultation spécifique à la Gouvernance du Plan Loire devrait être mise en ligne sous peu sur le site internet du Plan Loire selon le même schéma que celle, plus générale, lancée au Printemps dernier. Cette consultation en ligne sera suivie par des groupes de travail dématérialisés prévus d'ici 2021.

Quelques interrogations sur les axes de la stratégie ont été soulevées par les participants:

- *Quelle place pour le volet agricole ? Ce sujet est en effet important et sensible, y compris financièrement. Il est nécessaire d'aborder dans les enjeux « zones humides » les problématiques en lien direct avec l'agriculture.
Le rôle du Plan Loire serait aussi de favoriser le rapprochement des différents acteurs avec ceux du monde agricole.*
- *Demande de réintégration du Conseil Scientifique dans les instances de gestion du Plan Loire.
Favoriser la structuration de la recherche et un travail scientifique plus intégré avec la quinzaine d'équipes de recherche de la Zone Atelier Loire.*
- *Nommer dans la stratégie le prolongement de l'itinéraire de la Loire à vélo jusqu'aux sources.*
- *Quelle place pour le développement du canoë ?*
- *Nommer explicitement les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans la stratégie*
- *Mieux faire apparaître la continuité sédimentaire.*
- *Clarifier l'ambition pour la protection du haut bassin et de l'estuaire au même titre que le Val de Loire.*
- *Inscrire un meilleur partage de l'eau, notamment les prélèvements de Montpezat sur le haut du bassin, dans les enjeux du Plan Loire.*
- *Faire apparaître la résorption du bouchon vaseux comme un enjeu stratégique, au même titre que le prolongement du rééquilibrage du niveau de la Loire.*
- *Inclure les enjeux sanitaires dans l'espace de mobilité de la Loire.*
- *Mettre en résonance le projet d'extension du Port autonome de Nantes avec la stratégie du Plan Loire.*

- *Quel rôle pour les associations dans la sensibilisation des publics ?*
- *Aller au-delà de la connaissance, aller vers la vulgarisation pour mieux partager avec le grand public.*
- *Sera-t-il possible de proposer des projets inter-axes ? Comment cela se passera-t-il en terme de croisement des financements et d'instruction des dossiers ?*

<i>Finances</i>

L'accord politique pour le Contrat de Plan Interrégional Etat Région (CPIER) 2021-2027 devrait intervenir en fin d'année. L'Etat mettrait 125M€ y compris les fonds déjà fléchés comme le Fonds Barnier.

En attente du vote des budgets européens, il est proposé une enveloppe identique du FEADER et du FEDER Loire pour 33 M€.

L'agence de l'Eau a validé sa participation à hauteur de 40M€.

Mr Fleuret, représentant de l'Europe souligne plusieurs points positifs :

- Le Plan Loire est le 3^{ème} programme sur 31 en terme de consommation de crédits
- La stratégie 2035 (qui est de l'échelle du bassin) joue en la faveur de la reconduction des aides au delà de 2023 car cela entre dans l'objectif de la cohésion territoriale au-delà de l'économie et du social demandé par l'Europe
- C'est en lien avec le Pacte Vert qui vise la neutralité climatique pour 2050

Plusieurs remarques des participants :

- *Absence de budget fléché pour l'instant pour animer un Conseil Scientifique idem pour la gouvernance associative*
- *Pour faire le lien avec les instances de bassin et fluidifier les échanges et avoir une gestion inclusive, il est demandé d'élargir le Comité Stratégique à un représentant du Conseil Scientifique et à un représentant des associations, ne serait qu'à titre consultatif, sans vote*
- *Quelle place pour les intercommunalités avec la réorganisation autour des compétences de l'eau induite par la GEMAPI ?*
- *Demande de simplifier et fluidifier les dispositifs de demande de subvention et d'instruction des dossiers*
- *Permettre un suivi de la programmation et des dossiers avec des tableaux de bord consultables et mis à jour*
- *Renforcement de la communication au-delà du site internet qui est un outil institutionnel et pas grand public. Proposer des outils plus attractifs.*